

DÉBATS

DU

SÉNAT DU CANADA

COMPTE RENDU OFFICIEL

SÉNAT

Présidence de l'honorable THOMAS VIEN

Lundi 19 mars 1945.

Le Parlement du Canada ayant été, par proclamation du Gouverneur général, convoqué aujourd'hui pour l'expédition des affaires:

La séance est ouverte à deux heures et demie de l'après-midi, Son Honneur le Président étant au fauteuil.

Prières.

OUVERTURE DE LA SESSION

Son Honneur le Président avise le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général l'informant que Son Excellence arrivera à l'entrée principale de l'édifice du Parlement à trois heures de l'après-midi, et qu'elle se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la sixième session de la dix-neuvième législature du Dominion lorsqu'on lui fera savoir que tout est prêt.

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

DISCOURS DU TRÔNE

A trois heures, Son Excellence le Gouverneur général se rend à la salle du Sénat et prend place au trône. Il plaît à Son Excellence de requérir la présence de la Chambre des communes, et celle-ci étant venue avec son Orateur, il plaît à Son Excellence d'ouvrir la sixième session de la dix-neuvième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Vous avez été convoqués pour expédier les affaires qu'il est de l'intérêt national de terminer avant l'expiration de la présente législature.

Depuis que je vous ai adressé la parole, la guerre s'est poursuivie en Europe et en Asie avec un acharnement implacable. En Europe, l'avance rapide des forces alliées nous donne tout lieu de croire à une victoire décisive. Le Canada est plus fier que jamais des exploits splendides de ses forces combattantes, sur mer, sur terre et dans les airs.

Le Gouvernement a accepté l'invitation faite au Canada d'envoyer des délégués à une Conférence des Nations Unies qui aura lieu à San-Francisco le 25 avril, en vue de rédiger la charte d'une organisation internationale générale destinée à maintenir la paix et la sécurité internationales. Mes ministres sont d'avis que la délégation canadienne à San-Francisco devrait compter sur l'appui le plus ample possible du Parlement. En conséquence, on soumettra à votre approbation une résolution conjointe des deux Chambres.

Membres de la Chambre des communes,

La présente législature aura atteint son terme le 17 avril. Une élection générale aura lieu peu de temps après. Vous serez appelés à prendre les dispositions financières requises pour assurer la conduite efficace de la guerre, et pour subvenir aux dépenses ordinaires de l'Etat pendant l'intervalle qui s'écoulera entre la fin de l'année financière en cours et l'ouverture d'une nouvelle législature.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence guider vos délibérations en ce moment solennel de l'histoire du monde.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

BILL DES CHEMINS DE FER

PREMIÈRE LECTURE

Bill A, Loi concernant les chemins de fer—
L'honorable M. King.

ÉTUDE DU DISCOURS DE SON EXCELLENCE

Sur motion de l'honorable M. King, il est ordonné que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit mis à l'étude mercredi prochain.